

**De :** David Bilodeau

**Envoyé :** 2 juillet 2020 11:23

**À :** Barbeau, Alexandra <[Alexandra.barbeau@bape.gouv.qc.ca](mailto:Alexandra.barbeau@bape.gouv.qc.ca)>

**Objet :** RE: Question ferme Landrynoise

Bonjour Mme Barbeau,

Voici la réponse à la question.

### Question

Je voudrais savoir si vous prévoyez faire une étude d'impact sur les vibrations ressenties dans les maisons causées par le passage de plus en plus fréquent des camions et tracteurs. Étant moi-même résidant près de la route principale, je constate qu'il y a de grosses vibrations lors du passage des tracteurs. De plus, ils sont très bruyants et abiment la chaussée et la piste cyclable.

### Réponse

Pour ce qui est des routes sous la juridiction du Ministère du Transport du Québec, il est de leur responsabilité de voir à l'entretien de la chaussée. Le ministère est également responsable d'évaluer la circulation sur ses routes et de voir à ce que leur conception tienne compte de leur utilisation.

En ce qui concerne les routes de la municipalité de Saint-Albert, Ferme Landrynoise inc. respecte les réglementations également. La Ferme utilise uniquement les chemins qui sont autorisés par la municipalité pour le déplacement de véhicule lourd.

Ferme Landrynoise inc. respecte la réglementation (vitesse et charge) sur les routes provinciales et municipales et peut circuler sur ces routes.

Ferme Landrynoise inc. ne compte pas procéder à une étude d'impact portant sur les vibrations ressenties dans les maisons. Tel que démontré dans l'étude et dans la présentation, les passages des véhicules de la Ferme ne représentera que près d'un 1% du flux journalier prévisible. L'usage des routes faites par la Ferme ne diffère pas des autres producteurs agricoles ou usagers en général. Ferme Landrynoise inc. n'effectue pas des passages sur les routes à tous les jours de l'année. Les passages ont lieu pendant des périodes ciblées. La Ferme travaille de concert avec la municipalité afin d'accommoder le plus possible les citoyens lors d'événements spéciaux. L'impact de la Ferme est et demeurera donc mineur sur le réseau.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si des modifications ou précisions sont requises.

**Veillez prendre note que je serai absent tous les vendredis du 26 juin au 28 août inclusivement.**

David Bilodeau, ingénieur et biologiste

Bureau : 450 293-8960, poste 105

Cellulaire : 581 998-6531

Courriel : [dbilodeau@lemaychoiniere.com](mailto:dbilodeau@lemaychoiniere.com)



Fiers de participer à votre réussite depuis 25 ans!

**Siège social**

95A, Route 235, suite 200

Ange-Gardien, QC J0E 1E0

Tél. : **450.293.8960 Succursale**

[consultants@lemaychoiniere.com](mailto:consultants@lemaychoiniere.com) / [www.lemaychoiniere.com](http://www.lemaychoiniere.com)

8278, avenue Sous-le-Vent

Lévis, QC G6X 1K2

Tél. : **418.832.4303**

***Il serait apprécié d'ajouter le numéro de dossier et le nom du destinataire dans les correspondances. Merci !***

---

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce courriel et les documents qui y sont joints peuvent contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées. Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement au 450.293.8960 poste 101 ou par courrier électronique à [consultants@lemaychoiniere.com](mailto:consultants@lemaychoiniere.com)

NOTE : Toute réutilisation du plan informatique joint à ce courriel est interdite sans l'autorisation de Consultants Lemay & Choinière Inc. conformément au droit d'auteur.